

6.3 CENTRE VAL DE LOIRE / GOLF D'AGUILON

10 février 2025 au Golf d'Aguilon

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement peut être modifié par le Comité de l'épreuve avec l'accord des capitaines des équipes.

CONDITIONS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE CENTRE VAL DE LOIRE

Chaque équipe sélectionne ses propres joueurs.

L'équipe Centre Val de Loire est sélectionnée de la manière suivante : 9 joueurs issus des groupes de Ligue 2025 sur décision du Conseiller Technique Régional.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Moins de 16 ans : nés en 2009 ou après

Accompagnateurs :

- Les capitaines peuvent, au choix, être donneur de conseil ou cadet
- Les coachs ne sont pas autorisés à caddeyer

FORME DE JEU

Déroulement de l'épreuve :

9 simples / Match-play / 18 trous.

Ordre de jeu : L'ordre de jeu est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe

Classement :

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante

En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0.5 point pour chaque équipe)

L'équipe victorieuse est celle totalisant le plus de points à l'issue de la rencontre

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les 2 capitaines.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue Centre Val de Loire